



*Les Halles*



*de*

*Beauvoir sur Mer*





# A l'origine, des Halles en bois

Installées à Beauvoir sur Mer en 1897, les anciennes Halles métalliques ont remplacé de vieilles halles en bois datant du haut Moyen Age, et qui étaient une véritable curiosité.

«Ce qui frappe le plus les yeux de l'étranger à Beauvoir, écrivait Charles Edouard Gallet en 1868, ce sont les Halles, vaste parallélogramme rectangulaire, qui occupe le centre de la ville. Pas une pierre n'est entrée dans la construction de cet édifice. De fortes solives verticales, alignées sur quatre rangs, supportent la charpente couverte de tuiles. Des bancs et des étagères en bois garnissent chaque côté des trois nefs...» C'était un bâtiment bas et sombre, véritable forêt de poutres et de madriers, le tout chevillé de bois.

Les Halles étaient la propriété du Seigneur de Beauvoir, soit lors de la Révolution, Claude-Joseph du Pas. Le bâtiment passa ensuite aux Sieurs de l'Estourbeillon, héritiers du dernier marquis. Ceux-ci ne se souciaient pas de se charger des réparations qui s'imposaient, et consentirent non sans peine la cession à la commune.



Le 05 Août 1836, le conseil municipal de Beauvoir autorisait, le maire Jean-Baptiste Mignon à «s'entendre avec les héritiers de Mr de l'Estourbeillon pour l'acquisition, au profit de la commune de tous les droits sur les Halles, moyennant une somme de 45 francs de rente annuelle»



Numérotation des bancs sous les Halles en bois (1845)

# Des Halles en bois aux Halles de 1897

Dès 1895, tout le monde s'accorde à reconnaître que les vieilles halles en bois ne répondent pas «à tous les besoins de notre société moderne. D'ailleurs, il est de notoriété publique que cette construction constamment ouverte sert le soir et parfois toute la nuit de refuge à un certain nombre d'individus qui, en troublant le repos public, ne se font aucun scrupule de lancer des paroles grossières et de faire des ordures sur les bancs» (1).

Ainsi est lancée la réflexion sur le projet de «réparation ou transformation qui facilitent le commerce de Beauvoir et sauvegardent la moralité publique» (1)

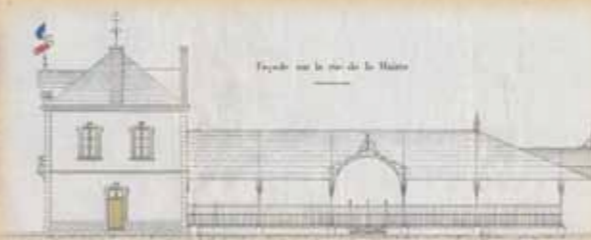
Le 14 février 1897, le conseil municipal décide que la nouvelle mairie sera édifée en même temps que les halles et qu'elle y sera attenante à l'est. M. BONNET, agent voyer cantonal est désigné comme architecte chargé de dresser les plans et devis de la nouvelle mairie.

Le 21 Août 1897, le maire de Beauvoir, M. MAROTTE signe le marché de construction des halles métalliques avec l'entreprise Guillot-Pelletier, constructeur à Orléans (Loiret) pour la somme de 7.760 francs.

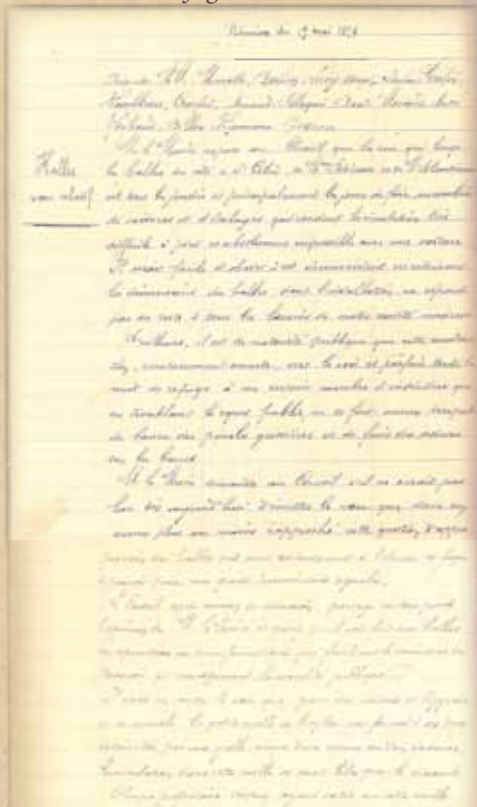
Malgré quelques critiques et pétitions, le projet de démolition se poursuit.

En 1897, le vieux bâtiment était démolé et remplacé par un ensemble comprenant une nouvelle mairie et les halles métalliques d'une surface de 440m<sup>2</sup> (27,50 x 16,00). Elles étaient composées de

12 colonnes de fonte de 14 cm de diamètre, d'un faîtage à 7,50m environ, de grilles en fer demi ronds creux en son pourtour et de 3 portes à 2 vantaux (ainsi sont réglés les problèmes de moralité publique).



(1) Extrait de la séance du conseil municipal du 19 mai 1895





# 1965, disparition des Halles

Au début des années soixante, la circulation s'intensifie, le centre bourg manque de places de parking et les Halles sont jugées encombrantes par le conseil municipal.

Dans sa séance du 8 décembre 1963, l'assemblée décide la démolition des halles par adjudication, afin d'y aménager, à la place, un parking pour véhicules.

Le dimanche 27 septembre 1964 à 10h00, le conseil municipal approuve la cession amiable des vieilles halles à l'entreprise RENOUX Frères de Bouin pour la somme de 4.000 francs.

Les Halles sont démontées en 1965.

Remontées à l'identique pour servir d'atelier à cette entreprise de menuiserie, elles étaient ensuite restées dissimulées par des murs en parpaings.

Cette entreprise familiale ayant cessé ses activités, la municipalité de Bouin a racheté le terrain en 2009. La commune de Bouin en a alors avisé la mairie de Beauvoir sur Mer en lui proposant le don des anciennes halles. Cette belle proposition démontre la solidarité entre ces deux communes.

Adjudication des Halles  
Adjudication

Le 11 juin 1964, le conseil municipal a décidé de procéder à la démolition des halles par adjudication.

A la séance du 8 décembre 1963, le conseil municipal a décidé de procéder à la démolition des halles par adjudication, afin d'y aménager, à la place, un parking pour véhicules.

Le conseil, après délibération, a décidé de procéder à la démolition des vieilles halles, approuvant toutes les franchises du projet, autorisant le conseil à procéder à l'adjudication et désignant M. le conseiller municipal pour assister au le conseil, lors de l'adjudication.

Etant donné l'urgence des travaux, le conseil demande à M. le Sous-Préfet de bien vouloir se rendre le 11 juin, à la mairie de Beauvoir sur Mer, pour assister à l'adjudication.

Extrait de la délibération en date du 8 Mars 1964



Le 13 juin 1903, sur les huit heures du matin, le Maire, Léopold GALLET appelle l'attention du conseil municipal sur le manque de solidité que semble offrir la façade de la mairie au dessus du porche servant de passage.



Le 23 août 1903, selon les termes de la lettre de Monsieur LOQUET, architecte départemental, «la situation est grave et demande une solution rapide» sur un bâtiment «dont certaines parties menacent ruine». Le conseil décide alors de faire descendre plusieurs pierres de la façade qui menacent de se détacher.

En 1907 la mairie est démolie. Les halles sont prolongées sur son emplacement d'une nouvelle travée (ce qui explique aujourd'hui son asymétrie).

Vaste construction haute et bien éclairée, à armature de fer et de fonte, couverte d'ardoises et entourée de murettes surmontées de grilles, ces halles accueillirent les marchés hebdomadaires durant plus d'un demi-siècle. Tous les jeudis, le marché se tenait - en partie - sous ce nouveau bâtiment qui accueillait les marchands de tissus, d'objets de bazar, de gâteaux, de confiseries, les bouchers et quelques autres commerces. Quoique spacieuses, les Halles ne pouvaient refléter toutes les activités du marché.





# 2011, réinstallation des Halles

Le conseil municipal de Beauvoir a décidé de récupérer ces Halles métalliques, et a lancé un marché pour choisir un cabinet d'architecte en octobre 2009.

Ce projet s'intègre dans une entreprise plus vaste de revitalisation du centre-ville et plus particulièrement de la Place des 3 Alexandre. Stéphane GOUIN, architecte vendéen, est retenu le 30 novembre 2009. Les travaux ont commencé en janvier 2011 pour se dérouler jusqu'à l'été 2011.

Un saut dans l'histoire qui permettra au coeur du bourg de retrouver son visage d'antan.

Réalisation des pieux pour recevoir les poteaux des Halles le 15 Mars 2011



Rappelez-vous la Place des 3 Alexandre avant...



Installation du premier poteau des Halles le 13 Avril 2011 à 10h



Réalisation de la couverture des Halles au 27 Mai 2011



L'ossature des Halles au 5 Mai 2011



Réalisation de la dalle au 12 Mai 2011





*24 Septembre 2011,*



*inauguration des Halles*